

Recommandations aux auteurs d'articles

Normes rédactionnelles et techniques

- Chaque numéro comporte un dossier thématique. La RFAS publie également des articles hors dossier. Les articles sont soit sollicités par appel à contributions ou exceptionnellement par le comité éditorial auprès d'un auteur, soit proposés spontanément par un auteur.
- Dépassant la seule approche descriptive, les articles doivent développer une problématique portant sur une question sanitaire ou sociale, sur la conduite de politiques publiques sanitaires ou sociales, sur une approche méthodologique, sur les résultats d'une expérimentation, etc. Les articles doivent témoigner de la connaissance du savoir actuel et des débats sur la problématique explorée, de la connaissance des dispositifs et de leur environnement lorsque l'analyse porte sur un (ou des) aspect(s) spécifique(s) d'une politique publique. Une discussion sur les limites éventuelles de la démarche sera la bienvenue. Enfin, les articles doivent mettre en lumière l'intérêt du questionnement, l'apport de la recherche menée.
- Les articles sont lus par le comité éditorial qui les transmet ou non au comité de lecture (les articles qui ne correspondent pas de façon évidente au champ de la revue, à la commande, aux objectifs décrits ci-dessus ou au format, ou qui ont déjà fait l'objet d'une publication sont refusés par le comité éditorial sans examen par le comité de lecture).
- Les articles font alors l'objet d'au moins deux rapports écrits et d'une décision collégiale du comité de lecture.
- Les articles ainsi retenus sont publiés dans la *RFAS*, qui est diffusée par La Documentation française et qui est mise en ligne sur le portail de CAIRN.

Format des articles

- Environ 45 000 signes (espaces compris).

Présentation des articles

- Format Word, police « Times New Roman », taille 12, interligne simple.
- Notes : en bas de page (leur nombre et leur longueur doivent être limités).
- Références bibliographiques : en fin d'article, deux pages au maximum.
- Un encadré présentant la méthodologie est souhaité (particulièrement lorsque l'article s'appuie sur une enquête, des interviews...).

Éléments à joindre

- Un fichier Excel des tableaux et des graphiques figurant dans l'article.

- Une présentation de l'auteur ou des auteurs (trois lignes au maximum par auteur) : fonction, organisme, université ou laboratoire de rattachement, domaines de recherche et adresse mail.
- Un résumé (1 200 signes, espaces compris, au maximum).

Présentation des références bibliographiques

- Dans le texte de l'article, chaque référence citée est constituée du nom de l'auteur et de l'année de publication du document entre parenthèses, renvoyant ainsi à la bibliographie en fin d'article.

Exemple : (Defij, 2002).

- À la fin de l'article, les ouvrages et articles sont classés par ordre alphabétique d'auteurs et présentés ainsi :

Ouvrage : nom de l'auteur en minuscules et en gras, initiale du prénom en majuscule et en gras, année de publication entre parenthèses et en gras, titre de l'ouvrage en italique, lieu de publication, éditeur, collection éventuellement.

Exemple dans le cas d'un auteur unique : **Defij K. (2002)**, *La santé publique*, Paris, L'Élaboration, collection « Labeurs ».

Exemple dans le cas d'auteurs multiples : **Defij K., Bac D., Quid X. (2002)**, *La santé publique*, Paris, L'Élaboration, collection « Labeurs ».

Au-delà de trois auteurs, l'énumération des noms des suivants peut être remplacée par *et al.*

Chapitre d'un ouvrage collectif : nom du ou des auteurs du chapitre en minuscules et en gras, initiale du prénom en majuscules et en gras, année de publication de l'ouvrage entre parenthèses et en gras, titre du chapitre entre guillemets suivi de *in* nom du directeur ou de l'éditeur de l'ouvrage en minuscules, nom de l'ouvrage collectif en italique, lieu de publication, édition, collection éventuellement.

Exemple : **Defij K. (1994)**, « L'hôpital », *in* Mouchaillon T. (dir.), *Gestion publique*, Paris, PUF.

Article de revue : nom de l'auteur en minuscules et en gras, initiale du prénom en majuscule et en gras, année de publication du numéro de la revue entre parenthèses et en gras, titre de l'article entre guillemets, titre de la revue en italique, numéro de la revue, pages.

Exemple : **Defij K. (2002)**, « Les urgences », *Revue française des Affaires sociales*, no 1, janvier-mars, p. 62-71.

Les auteurs s'engagent à ne pas envoyer l'article qu'ils proposent à la *RFAS* à une autre revue.

Les articles doivent être envoyés à l'adresse suivante :
rfas-drees@sante.gouv.fr